

# EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

## PROTOCOLE D'ALLEGEMENT ET DE DISPENSE DE FORMATION

### Les principes

Les allègements de formation et les dispenses de domaines de formation sont définis par les articles 6, 7 et 8 et par l'annexe IV du décret de l'arrêté du 16 novembre 2005.

### DISPENSES DE DOMAINE(S) DE FORMATION

La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétence correspondant et donc la dispense des épreuves de certification s'y rapportant.

#### Dispense et allègement d'unité(s) de formation ou de certification

#### Dispenses de droit

Article 7 de l'arrêté du 16 novembre 2005

DE ASS - DE CESF - DE ES - DE ETS - DEFA

Justifier d'un diplôme de travail social enregistré au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles

#### Dispenses de domaine(s) de formation

|     | ASS | CESF | ES | ETS | DEFA |
|-----|-----|------|----|-----|------|
| DF1 |     |      |    |     |      |
| DF2 |     |      |    |     |      |
| DF3 |     |      |    |     |      |
| DF4 |     |      |    |     |      |

Soit allègement des temps de formation correspondant (500heures) et dispense des épreuves de certification correspondantes

#### Allègements de droit

Article 6 de l'arrêté du 16 novembre 2005

Etre en situation d'emploi d'éducateur de jeunes enfants

#### Dispenses des stages référés aux domaines de formations

- DF 1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
- DF 3 : Communication professionnelle
- DF 4 : Dynamiques institutionnelles, inter-institutionnelles et partenariales.

Obligation d'effectuer deux stages d'une durée totale cumulée de 16 semaines référés au domaine de formation

- DF2 : Action éducative en direction du jeune enfant

## ALLEGEMENT DE FORMATION

### Allégements possibles proposés par le centre de formation

Article 7 de l'arrêté du 16 novembre 2005

DE ASS - DE CESF  
DE ES – DE ETS - DEFA

Justifier d'un diplôme de travail social enregistré au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles

Allégements partiels possibles, selon le protocole agréé par la DRASS, des différents domaines de formation en fonction du diplôme antérieur.

|     | ASS | CESF | ES | ETS | DEFA |
|-----|-----|------|----|-----|------|
| DF1 |     |      |    |     |      |
| DF2 |     |      |    |     |      |
| DF3 |     |      |    |     |      |
| DF4 |     |      |    |     |      |

Article 8 de l'arrêté du 16 novembre 2005

Justifier :

- Soit d'un diplôme sanctionnant deux années au moins d'études accomplies après le baccalauréat,
- Soit du DE ME,
- Soit du DE TISF,
- Soit du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture.

A leur demande, les étudiants peuvent bénéficier d'allégements partiels de formation selon le diplôme,

**Allégement dans la limite maximale d'un tiers de la durée de la formation théorique**, selon le protocole relatif aux allégements de formation, agréé par la DRASS.

Les allégements de formation ne dispensent pas des épreuves de certification

Article 8 de l'arrêté du 16 novembre 2005

Justifier :

- Soit d'au moins une licence ou d'un titre admis en équivalence,
- Soit du DUT carrières sociales,
- Soit du DE d'infirmier(ère) ou de puéricultrice(teur).

A leur demande, les étudiants peuvent bénéficier d'allégements partiels de formation selon le diplôme,

**Allégement dans la limite maximale de deux tiers de la durée de la formation théorique**, selon le protocole relatif aux allégements de formation, agréé par la DRASS.

**Les allégements de formation ne dispensent pas des épreuves de certification**

## LE PROTOCOLE DE DISPENSE ET D'ALLEGEMENT

***Ce protocole de dispense et d'allégement est agréé par la DRJSCS et validé par l'instance technique et pédagogique.***

**La dispense ou l'allégement de formation est proposé par l'institut de formation, suite à l'étude du dossier et une rencontre avec l'étudiant.**

**1)** Avec le courrier informant le candidat de son admission à la formation est joint le protocole de dispense et d'allégement. Il en sera de même pour les candidats inscrits sur la liste complémentaires auxquels il sera fait appel.

C'est le candidat, s'il est intéressé, qui a l'initiative de la demande de dispense ou d'allégement de formation théorique.

Cette demande écrite à la direction de l'institut sera motivée et justifiée.

**2) Une rencontre obligatoire est prévue, à l'initiative de l'IRTS, en juin ou juillet pour informer et aider les candidats à confirmer ou non leur demande.**

Lors de cette rencontre :

- présentation des différents domaines de formation et de certification
- rencontres, individuelles et/ou collectives, avec différents formateurs qui :
  - o exposent la mise en œuvre pédagogique des différents domaines de la formation,
  - o aident le candidat à se positionner eu égard au contenu pédagogique des différents domaines de la formation. Un document rendant visibles ses acquisitions antérieures par rapport au référentiel de la formation lui est fourni.

Le candidat remet ce document, au plus tard (sauf pour les candidats appelés sur la liste complémentaire) le 1<sup>er</sup> septembre à l'IRTS, accompagné des originaux du diplôme ou titre obtenu et du référentiel détaillé du diplôme possédé. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

**3)** Dans la première quinzaine de septembre et dans tous les cas avant le début de la formation, la commission de dispense et d'allégement composée :

- o du responsable de pôle et/ou le représentant de la direction
- o des responsables des domaines de formation concernés

entend chaque étudiant à propos de son dossier afin d'évaluer :

- ses capacités à identifier les compétences acquises au regard du référentiel de la formation,
- la maîtrise des contenus théoriques, objet(s) de l'allégement,
- la capacité à finaliser les apports théoriques au regard de la formation d'EJE.

**4)** La commission formule une proposition de dispense et/ou d'allégement, **hors de présence de l'étudiant**, auprès du directeur général de l'IRTS qui en décide.

Il notifie à chaque candidat la décision.

Les dispenses et allégements de formation sont formalisés et consignés dans le livret de formation du candidat. Ils contribuent ainsi à déterminer son parcours personnalisé de formation.

Ce parcours personnalisé identifie :

- les modalités d'enseignement pratiques (durée du temps de stage, s'il est différent du parcours classique),
- les besoins en formation théorique à suivre (descriptif, durée, calendrier),
- la durée de la formation dans sa globalité.

Lorsque le diplôme, qui justifie la décision de dispense et/ou d'allégement n'est pas répertorié au protocole d'allégement de formation, la décision est prise sous la réserve de recueillir l'aval du Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, et permettre son intégration au protocole.

***La contractualisation du parcours individuel est élaborée sous la responsabilité du responsable de la formation. Ce document vaut engagement de part et d'autre.***

***Le directeur de l'IRTS transmet à la DRJSCS la liste des candidats autorisés à suivre la formation en tout ou partie.***

## Grille d'évaluation des acquis par rapport au référentiel de la formation

| Contenu et thème                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Diplôme | Référentiel | Acquis |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------|--------|
| <b>DF I : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille : 400 heures.</b>                                                                                                                                                                                                                        |         |             |        |
| Epistémologie des sciences humaines<br>Fondamentaux sociaux économiques<br>Introduction à la philosophie Intro Eco<br>Introduction à la sociologie et à l'économie                                                                                                                                            |         |             |        |
| Les fondamentaux du développement de l'enfant<br>Désir d'enfant<br>Maternité – Grossesse<br>Les premiers liens                                                                                                                                                                                                |         |             |        |
| Approche pluridisciplinaire de la famille et du jeune enfant<br>Histoire et sociologie de la famille<br>Approche socio historique des représentations sur la place de la femme et de l'enfant<br>Anthropologie de l'enfance<br>Droit de la famille<br>Approche économique                                     |         |             |        |
| Présentation de différentes approches en psychologie<br>Différentes approches en psychologie, psychanalyse, psychologie sociale, psychologie du développement                                                                                                                                                 |         |             |        |
| Développement psychomoteur :<br>Liens entre développement psychomoteur et systèmes culturels<br>L'acquisition du langage                                                                                                                                                                                      |         |             |        |
| L'enfant/son environnement familial/social Interactions précoces<br>Parentalité, fratrie, grand-parentalité<br>Attachement et conduites sociales<br>Séparations<br>Autonomie                                                                                                                                  |         |             |        |
| Parentalité - Fonction parentale<br>Dysparentalité<br>Transgénérationnalité<br>Pratiques parentales<br>Approche juridique : L'autorité parentale. Droits parents / enfants. Notions de droit de la famille et de droit pénal                                                                                  |         |             |        |
| Accompagnement à la parentalité<br>Cadres, limites, interdits<br>Intimité et pudeur<br>Accompagnement à la fonction parentale<br>Lieux parent/enfant : RAM,...<br>Prévention et protection de l'enfance                                                                                                       |         |             |        |
| Développement de la personne<br>Les âges de la vie : Enfance/adolescence/milieu de vie/vieillesse<br>Perte et deuil<br>Approches centrées sur la personne                                                                                                                                                     |         |             |        |
| L'interculturalité :<br>Pratiques familiales et différences culturelles<br>L'intégration des personnes d'origine étrangères<br>Législation sur l'accueil et l'intégration des personnes d'origine étrangère                                                                                                   |         |             |        |
| Accompagnement professionnel des familles en lien avec leur situation :<br>Accompagnement des familles en situation de fragilité sociale.<br>Incidences des situations de précarité sur le développement de l'enfant<br>Développement du lien social et culturel<br>L'accueil et l'accompagnement du handicap |         |             |        |
| Elaboration des projets d'accueil avec les familles :<br>Place des parents dans les institutions éducatives                                                                                                                                                                                                   |         |             |        |

| <b>DF 2 : Action éducative en direction du jeune enfant : 600 heures.</b>                                                                                                                                                                                                                                    |  |  |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
| Approche théorique du jeu et de la créativité :<br>L'émergence du jeu chez l'enfant : jeu et créativité<br>Jeu et processus ludiques<br>Le jeu dans le développement de l'enfant<br>Historique et fonction des ludothèques                                                                                   |  |  |  |
| Littérature enfantine :<br>Les enjeux de la littérature enfantine en terme de lutte contre les exclusions<br>Littérature enfantine et construction du sujet<br>Panorama de la littérature jeunesse<br>Les composantes de la littérature enfantine<br>Des enfants et des livres : quelle démarche éducative ? |  |  |  |
| Sensibilisation à la démarche d'expression à partir de supports diversifiés                                                                                                                                                                                                                                  |  |  |  |
| Eveil moteur et corporel :<br>Logique du développement psychomoteur de l'enfant de 0 à six ans<br>Dimension corporelle dans la construction du sujet<br>Expression corporelle jeu et expression de soi<br>Le langage du corps<br>Instabilité et inhibition corporelle                                        |  |  |  |
| Activités sonores et musicales :<br>Eveil musical du jeune enfant<br>La musique, vecteur de relation                                                                                                                                                                                                         |  |  |  |
| La créativité :<br>Approche conceptuelle<br>Démarche d'expression et de créativité dans la construction du sujet<br>Approche méthodologique de la mise en œuvre d'un projet créativité<br>expression, support à la relation éducative                                                                        |  |  |  |
| Education et pédagogie :<br>Fondements théoriques et idéologiques<br>Les grands courants pédagogiques<br>L'acte d'apprendre – la motivation                                                                                                                                                                  |  |  |  |
| Les représentations de la santé :<br>Soins et maternage<br>Développement du jeune enfant : sommeil- alimentation- croissance – santé et environnement                                                                                                                                                        |  |  |  |
| Les gestes d'urgence- L'A.F.P.S.                                                                                                                                                                                                                                                                             |  |  |  |
| Les maladies infantiles infectieuses et chroniques<br>Les pathologies liées à l'environnement, au sommeil, à la croissance<br>La douleur<br>L'approche de la mort                                                                                                                                            |  |  |  |
| L'enfant et le handicap<br>Approche socio historique du handicap, les évolutions<br>Les différents types de handicaps et accompagnement éducatif                                                                                                                                                             |  |  |  |
| Psychopathologie<br>Dysfonctionnements<br>Approches spécifiques : alcoolisme- cancer- sida                                                                                                                                                                                                                   |  |  |  |

| <b>DF 3 : Communication professionnelle : 250 heures.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |  |  |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
| Les représentations sociales :<br>Le concept de représentation sociale<br>Représentations et réalités des différents métiers du Travail Social                                                                                                                                                                                                                                                                |  |  |  |
| La place du projet dans le champ social et le travail éducatif :<br>Anthropologie du projet<br>Projet socio-éducatif, projet pédagogique<br>Initiation à la gestion comptable et budgétaire                                                                                                                                                                                                                   |  |  |  |
| La communication :<br>Les théories de la communication<br>De la communication verbale à la communication non verbale.<br>Ethique de la communication<br>Les nouveaux média, enfance et média<br>La pédagogie de l'image<br>La revue de presse                                                                                                                                                                 |  |  |  |
| La dynamique des groupes :<br>Approche psychosociale de la notion de groupe<br>Vie affective des groupes et phénomènes inconscients<br>La dynamique des groupes restreints<br>Enjeux de la cohésion de groupe<br>Processus d'influence<br>Facteurs de changement, résistance au changement                                                                                                                    |  |  |  |
| Moyens et supports de communication :<br>Les méthodes de communication<br>Les écrits professionnels, aspects méthodologiques et déontologiques<br>Les outils d'information et de diffusion, diffusion de l'information dans le groupe<br>La conduite d'entretien<br>Animation d'équipe et conduite de réunion<br>Le journal d'observation                                                                     |  |  |  |
| Approche des organisations :<br>Introduction à la sociologie des organisations<br>Approche stratégique, systémique et psychanalytique des organisations<br>Missions, rôles et statuts<br>Normes en jeu et rôles attendus<br>Droit du travail et conventions collectives<br>Les fonctions d'encadrement, coordonner, animer, négocier                                                                          |  |  |  |
| Les responsabilités professionnelles :<br>Aspects juridiques de la responsabilité<br>Les courants d'analyse de la pratique<br>La responsabilité professionnelle, du droit à l'éthique<br>L'évaluation et le positionnement professionnel<br>Responsabilité technique en structure parentale<br>Outils et méthodes propres aux fonctions d'encadrement (gestion des ressources humaines et gestion financière) |  |  |  |

| DF 4 : Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales :<br>250 heures.                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
| Un métier, des métiers :<br>Les différents champs d'intervention des travailleurs sociaux, spécificités et complémentarités<br>Historique du travail social<br>« Des jardinières d'enfants aux EJE » : évolution socio-historique du métier<br>Le métier d'EJE et les lieux professionnels                 |  |  |  |
| Les politiques sociales.<br>Le champ de l'Action Sociale<br>Les différents niveaux d'intervention : l'Europe, l'Etat, les Collectivités Territoriales<br>La notion de service public<br>Politiques de santé et protection sociale<br>Evolution des politiques familiales et en faveur de la Petite Enfance |  |  |  |
| Projets et territoire :<br>La notion de territoire<br>Méthodologie du projet : réseaux et partenariat local<br>Loi 1901 et projets associatifs<br>Les différentes dimensions des projets Petite Enfance<br>Politiques publiques et politiques de la ville<br>Méthodologie de l'étude de milieu             |  |  |  |
| Partenariat et Petite Enfance<br>Les acteurs et partenaires de l'Action Sociale en faveur de la Petite Enfance<br>Repérage des projets de territoire et des partenariats                                                                                                                                   |  |  |  |
| L'intégration sociale<br>Intégration et exclusion : approche sociologique<br>Culture et inter culturalité<br>Le travail, une valeur en mutation<br>Du RMI à la loi de Cohésion Sociale<br>Economie sociale et solidaire                                                                                    |  |  |  |
| Précarités et exclusion :<br>Les phénomènes de pauvreté, les travailleurs pauvres<br>Différenciations spatiales et habitat<br>Les situations sociales exposant à la fragilité<br>Exemples de réponses apportées sur un territoire.                                                                         |  |  |  |